N° 96
2 €
Octobre-Décembre
2012

La Page

DU 14E ARRONDISSEMENT

POT DES LECTEURS
Au Moulin à Café
Place de la Garenne.
Mardi 11 décembre
de 18h30 à 20h.

Modes d'emplois

TRAVAILLER DANS LE 14E

CARRÉ DES BIFFINS

Le marché aux puces a été organisé pour freiner les ventes à "la sauvette". ➤ Page 6

POUR LA HOTTE DU PÈRE NOËL

L'association Rejoué pratique le ré-emploi. ➤ Page 7

GALERIE DES BOULISTES

Foré, l'affichiste et Norbert Mora, le photographe. ➤ Page 7

CHAPLIN DENFERT

Le D-cinéma a fait son entrée. ➤ Page 7

(Photo : Alain Gorich)

La sous-station électrique de la rue Raymond-Losserand transformée en hôtel d'entreprises.

● Quelle est la situation de l'emploi dans le 14e ? La Page a cherché une réponse en décryptant les statistiques de l'INSEE sur les habitants "actifs" et sur les emplois existants dans l'arrondissement. Y-a-t-il des lieux où l'on travaille autrement ? Des activités nouvelles ? Quel est le lien avec notre quartier de ceux qui travaillent ici ? Voilà des questions que La Page avait en tête en allant à la rencontre des sociétés implantées dans la pépinière d'entreprises de la rue Raymond-Losserand et au siège de Force ouvrière, avenue du Maine. A la recherche d'un emploi ? Une Maison de l'emploi et du développement, sise rue Rémy-Dumoncel, met à disposition des Parisiens des ressources multimédia et propose des conseils et des formations. La régie de quartier Flora-Tristan, rue Maurice-Bouchor, travaille à l'insertion professionnelle dans le secteur de la porte de Vanves. Farroudja Lankri, habitante dans le 14e, pose un autre regard sur le métier de nounou. (Suite pages 3 à 5)

Avec Jean-Louis Robert

Une traversée historique du quartier Plaisance de 1840 à 1985

La rumeur circulait depuis plusieurs mois mais ce livre très attendu, particulièrement par tous ceux qui ont régulièrement suivi les promenades de l'auteur dans le quartier depuis 2005, va enfin sortir. L'historien Jean-Louis Robert nous propose une analyse sur la longue durée, de 1840 à 1985, d'un des quatre quartiers administratifs du 14e (1), délimité au nord et au sud par l'avenue du Maine et la porte de Vanves et, d'ouest en est, par le chemin de fer et la rue des Plantes. Cette approche est originale car, s'il existe de nombreuses histoires de Paris, il n'y a guère jusqu'à présent d'histoire d'un quartier, à l'exception d'un ouvrage de G. Jacquemet sur Belleville qui se termine en 1914. (Suite page 2)

CINÉ-CLUB

Le conseil de quartier Mouton-Duvernet organise son ciné-quartier un mardi par mois au cinéma Chaplin Denfert, 24, place Denfert-Rochereau. Prochaine séance : “la Grande Illusion” de Jean Renoir le 20 novembre à 19h30. Prix d’entrée : 4 euros.
Les conseils de quartier Pernety et Didot/Porte de Vanves vous invitent au cinéma l’Entrepôt. Au programme : “Le jour se lève” (M. Carné) le 5 décembre ; “Nostalgie de la lumière” (P. Guzman), le 9 janvier à 20h. Prix 4.50 euros.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Après “Algérie – Situation coloniale et guerre d’indépendance” (septembre-octobre), l’Université Populaire du 14e vous invite aux cinq séances du cycle “Les Migrations. Hier et aujourd’hui, ici et ailleurs”, les samedis matins, du 10 novembre au 8 décembre, à la Maison des associations et au Centre Maurice Noguès. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.
Le prochain cycle (janvier – février 2013) sera consacré à “L’école peut faire mieux”.
Renseignements : Université populaire du 14e, 8, avenue Villemain.
Site internet : www.up14.fr ou contact : université.populaire14@laposte.net.

APC

Cette association, qui existe depuis un an, a vocation à développer des ateliers en petits groupes pour aboutir, dans chaque discipline, à l’élaboration d’un projet collectif. Au programme de ces trois prochains mois : “Comprendre la ville” à partir du mercredi 14 novembre ; l’atelier d’écriture commencera le samedi 17 novembre ; enfin l’initiation à la pratique photographique débutera le mercredi 21 novembre. Aux ateliers existants, vont venir s’ajouter en janvier 2013 l’atelier philosophique et celui dédié au cinéma.
L’adhésion à l’association est de 30 € annuel (10 € pour les étudiants, les chômeurs, les précaires). Pour plus d’informations : www.apc-paris14.com. Contact : atelierapc@orange.fr

ATELIER D'ÉCRITURE

Un nouvel atelier d’écriture aux Editions de l’Epure (maison réputée très gourmande !) démarre en novembre autour du goût. Tous les derniers samedis de chaque mois (de 10h à 13h), Julie Deffontaines, auteure, anime des séances mensuelles où les plaisirs gustatifs rencontrent ceux de l’écriture : saveurs, parfums, recettes, repas inoubliables ou imaginés s’écrivent en textes courts, en explorant tour à tour diverses formes narratives. Cette approche ludique et appétissante permet de parcourir le territoire de l’autobiographie des papilles. Une autre façon de se mettre à table !
Inscriptions : atelierdecriture@epure-editions.com.
Atelier : 25, rue de la Sablière (rdc)

Un quartier populaire et démocratique depuis 1840

● Une somme sur le quartier Plaisance, plus de 600 pages, va paraître très prochainement aux vénérables Presses de la Sorbonne (2). La Page a eu le privilège d’en lire le plan, l’introduction et la conclusion avant sa parution.

(Suite de la page 1) Le livre suit logiquement un ordre chronologique en six chapitres : l’invention de Plaisance (1840-1860) ; vers la Commune (1861-1871) ; misère, misère (1871-1897) ; la “Belle Époque”, peut-être (1898-1914) ; le temps d’un équilibre (1914-1958) ; Plaisance assassiné ? (1958-1985).

A travers cette histoire, apparaît un quartier spécifique, populaire, qui sait associer son côté rive gauche et sa situation périphérique. Il garde son originalité, même s’il reste en partie anonyme par rapport aux lumières de Montparnasse. Il passe progressivement de l’état de banlieue à celui de faubourg pour devenir véritablement une entité de Paris.

Ce qui frappe l’auteur c’est surtout “l’importance de la société civile comme forme démocratique des sociétés urbaines. Mutuelles, coopératives, associations, sections politiques et syndicales, sociétés, petite presse locale… constituent un premier niveau de vie et de pratique démocratique intense, assurant participation et contrôle populaire dans le quartier”.

Plaisance comme illustration des évolutions parisiennes

Le grand intérêt de ce livre est aussi de dépasser une simple approche monographique. Il montre le va-et-vient entre les politiques publiques parisiennes et les représentants du quartier, un député et un ou deux conseillers municipaux. Plaisance et le 14e, malgré leur spécificité, sont aussi illustratifs de l’insertion progressive des huit arrondissements périphériques à Paris depuis 1860. Et, à travers Plaisance, c’est aussi l’histoire parisienne, l’intégration progressive des provinciaux, les Bretons mais aussi les Normands, les Limousins et les Orléanais, puis des étrangers, surtout à partir de 1950. Sont retracées également les évolutions économiques avec les chemins de fer et les transports en commun, l’industrialisation, les nouvelles infrastructures publiques et le logement. Les luttes politiques restent toujours présentes, avec, selon les époques, les rivalités entre droites, radicaux et communistes, l’influence du catholicisme et les luttes plus récentes contre un urbanisme rénovateur/destructeur.

Ce ne sont là que des indications sommaires pour nous allécher. Jean-Louis Robert présentera et signera son ouvrage le 20 novembre à partir de 19h30 à la mairie du 14e. La Page continuera sans doute l’analyse plus détaillée de certains aspects dans ses prochains numéros.

Dominique Gentil

(1) Les autres sont Montparnasse, Petit Montrouge et Montsouris depuis 1860.

(2) Jean-Louis Robert : *Plaisance près Montparnasse, quartier parisien, 1840-1985*. Publications de la Sorbonne. 627 pages. 42 euros.

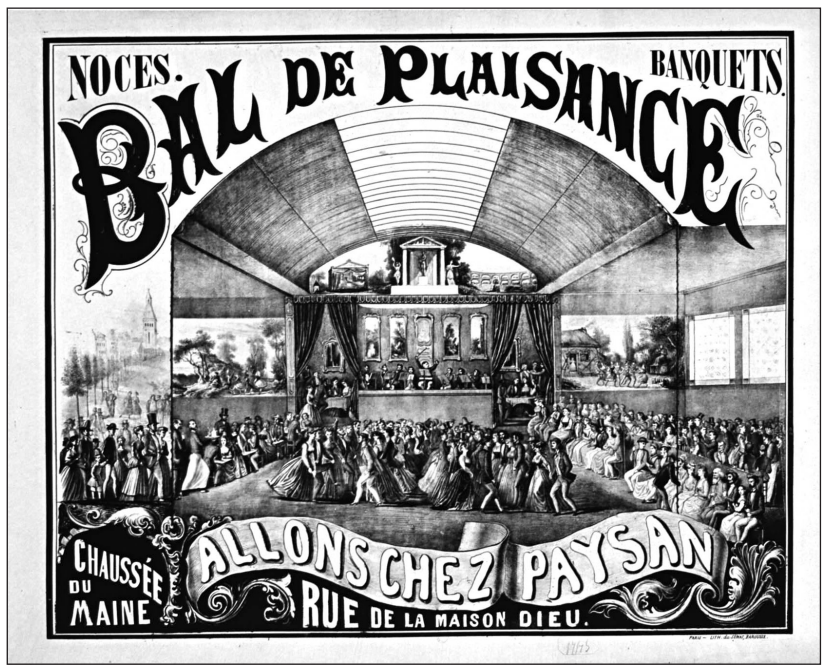

Plaisance, c’était aussi la fête…

Interview Jean-Louis Robert

La Page : Comment êtes-vous entré dans la “marmite” de Plaisance ?

Jean-Louis Robert : Je me souviens, adolescent, attiré par Montparnasse et Saint Germain-des-Prés, d’avoir passé l’avenue du Maine et découvert un quartier populaire et chaleureux très différent des quartiers bourgeois. J’ai habité dans les années 70 vers la porte de Châtillon mais j’ai surtout vécu dans le 13e. Je me suis installé à Plaisance seulement en 2003 et suis devenu membre du conseil de quartier Pernety en 2004, particulièrement à la commission Culture.

LP : Ce qui vous a incité à organiser ces promenades dans Plaisance ?

JLR : C’était effectivement une des demandes des habitants de mieux connaître leur quartier, qui venait tout de suite après celle de créer un ciné-club. Mais, en réalité, l’idée d’écrire un livre sur Plaisance est venue dès 2003. En historien “classique”, je me suis précipité aux Archives et j’ai constaté qu’il n’y avait pas d’analyse spécifique de Plaisance.

LP : Cela correspondait aussi à votre intérêt pour l’histoire sociale et parisienne ?

JLR : Effectivement, je m’y suis toujours intéressé et j’ai rédigé mes thèses sur la “scission syndicale de 1921” et sur “les ouvriers parisiens dans la guerre de 1914”.

LP : Le quartier administratif de Plaisance avait une certaine histoire et une cohérence sociale. En 2002, il a été divisé en deux conseils de quartier, Pernety et Didot/Porte de Vanves. Est-ce que ce nouveau découpage vient contrecarrer une dynamique ancienne ou en créer de nouvelles ?

JLR : Pour un historien, cette question est prématurée et les avis restent partagés. La division de l’ancien quartier de Plaisance s’imposait par souci d’équilibre démographique entre les six conseils, mais il est vrai que ce redécoupage a pu créer certaines ruptures, tout en suscitant de nouvelles dynamiques qu’il faut continuer à observer.

Xavier Emmanuelli

Il voulait mettre la misère hors-la-loi

● **Le fondateur du Samu social est venu en voisin présenter son ouvrage “S’en fout la mort” aux habitués de la librairie Le Livre Ecarlate.**

Xavier Emmanuelli porte un regard si modeste sur lui-même qu’il préfère parler des autres, ces autres qui l’ont initié à l’art de la médecine et tous les démunis, parias et oubliés du progrès. Face à la cinquantaine de lecteurs qui se pressent au milieu des rayons, il adresse un hommage à ses “maîtres”, Bichat, Laënnec, ou Huguenard, un des fondateurs du Samu. En évoquant tous ceux qui l’ont ébloui et inspiré, il se dit “fier d’avoir appartenu à cette lignée de cliniciens” et d’avoir été parmi les premiers “urgentistes” des années 70, initiés par la médecine militaire : “A cette époque encore, il n’y avait personne d’autre sur un accident qu’un bon samaritain ou un policier !”. Heureusement : “La médecine a fait des bons prodigieux en 50 ans” avec de nouvelles molécules et des outils performants. Mais, dans ce monde gangréné par l’immédiateté, la médecine agit avec des patients “impatients” confie Xavier Emmanuelli. “Tout le monde vient aux Urgences car il manque l’amont : le médecin généraliste de quartier. On exige de la santé que les problèmes soient résolus instantanément”. Un concept incompatible avec la pratique des médecins urgentistes et réanimateurs : “toujours confrontés à la précarité de nos vies”. Dans ce parcours professionnel côtoyant sans cesse la misère “j’ai voulu tenter dans le domaine social ce qui avait réussi dans la santé”. La santé sociale : “Un compromis entre agressions diverses et bien-être”, pour ne pas obligatoirement réparer mais accompagner. “Nous sommes soignants d’abord, pas guérissants” rappelle le médecin du 115 (voir encadré).

“L’urgence sociale, personne n’y croit”

C‘est autant le co-fondateur de Médecins Sans Frontières, en 1971, que le père du Samu social, en 1993, qui porte un regard ému et révolté sur les exclusions de la société contemporaine. C’est aussi l’ancien secrétaire d’Etat qui raconte les longues hésitations et débats familiaux qui ont précédé son entrée au gouvernement en 1995 : “On m’a fichu la paix” reconnaît-il, et donné les moyens de rédiger un texte législatif pour “mettre la misère hors-la-loi”. La fameuse “dissolution de l’assemblée” de 1997 a suspendu le projet, avant que Martine Aubry ne le réanime pour devenir “la loi d’orientation relative à la lutte contre les exclusions”. “Ce n’est pas une carrière, c’est une vie” souffle une auditrice de la librairie.

En juillet 2011, la nouvelle est clamée par Charlie Hebdo : “Xavier Emmanuelli quitte la présidence du Samu social de Paris”, évoquant une situation budgétaire qui “n’est plus gérable” pour cette structure d’aide d’urgence aux personnes sans abri que l’Etat finançait à 92%. “L’urgence sociale, personne n’y croit. Ça appartient aux petits hommes gris, comme disait Nietzsche. Les technos, les mecs qui pensent structure, budget, et pas au souci de l’autre”. La démission du fondateur était provoquée par la réduction drastique des moyens alloués à l’hébergement d’urgence que le gouvernement venait d’annoncer. Xavier Emmanuelli a, malgré tout, maintenu son engagement au sein du Samu social International. “Le destin n’est pas écrit. Il est devant” lui a dit un jour un taxi-brousse de Côte-d’Ivoire, au volant de son engin baptisé “S’en fout la mort” : “On arrive toujours à destination, quels que soient les problèmes sur le trajet”. “S’en fout la mort, c’est le combat contre la fatalité”.

Alain Goric’h

Librairie Le Livre Ecarlate : 31, rue du Moulin-Vert.

“S’en fout la mort” aux Éditions Les échappés-Charlie Hebdo, 288 pages, 17 €.

Le Samu social de Paris

Groupement d’Intérêt Public (GIP), le Samu social de Paris a été fondé en 1993 à l’initiative du Maire de Paris, Jacques Chirac, et du Docteur Xavier Emmanuelli. C’est un dispositif créé et conçu pour répondre à l’urgence médico-psycho-sociale. Il va à la rencontre des personnes trop exclues ou trop désaffiliées pour se manifester auprès des secours traditionnels de droit commun (hôpitaux, hôpitaux psychiatriques, centres d’hébergement). Caractérisé par sa mobilité (équipes mobiles), sa permanence (fonctionne jour et nuit), son ubiquité (déplacements en tous lieux) et sa polyvalence (équipes médico-psycho-sociales), le Samu social de Paris répond aux urgences grâce à un numéro de téléphone : le 115. Il dispose aussi de 140 lits d’infirmerie, de 400 places d’hébergement temporaire, d’hébergements en chambres d’hôtel pour les familles avec enfants et d’un “espace solidarité insertion” (ESI).

Renseignements : http://samusocial.fr/

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

“La Page” est publiée depuis 1988 par l’association de bénévoles L’Equip’Page. Le journal et l’association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre “la main à La Page”. Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l’Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06. 60. 72. 74. 41. (répondeur).

Dans l’équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d’autres dont les signatures n’apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

“La Page” n° 96, c’est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Patricia Bay, Jacques Blot, Arnaud Boland, Pierre Bourduge, Jean-Louis Bourgeon, Jutta Bruch, Françoise Cochet, Didier Cornevin, Josée Couvelaere, Dominique Gentil, Alain Goric'h, François Heintz, Imagem, Claire Leray-Gancel, Hugo Marro-Menotti, Bruno Martin, Pascale Moïse, Elisabeth Pradoura, Ann Pirsich, Cécile Renon, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Brigitte Solliers, Annette Tardieu, Janine Thibault…

Actifs et emplois dans le 14e

Un arrondissement qui travaille !

Les statistiques dont nous disposons sont celles de l'Insee, les dernières remontent à 2009. Selon l'Insee, le 14e comptait alors 137 189 habitants, chiffre en augmentation depuis plus de dix ans.

Dans cette population, l'Insee compte 65 701 résidants "actifs avec emploi", pour un nombre d'emplois répertoriés dans la zone de 88 707. Ce qui veut dire qu'il y a plus de personnes qui viennent travailler chaque jour dans le 14e que de personnes du 14e qui vont travailler ailleurs. La situation cependant n'est pas toute rose. Au 31 décembre 2011, le 14e comptait 8 580 demandeurs d'emploi.

Qui sont les actifs du 14e en 2009 ?

La population analysée par l'Insee est celle des 15 à 64 ans en 2009, c'est à dire celle en âge de travailler, soit 99 053 habitants. Dans cette tranche d'âges, l'Insee distingue les "actifs", soit 72 957 personnes, répartis entre 65 701"avec emploi" et 7 256 "chômeurs". Dans la catégorie des "inactifs" on trouve les "élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés", les "retraités ou préretraités" et d'autres inactifs.

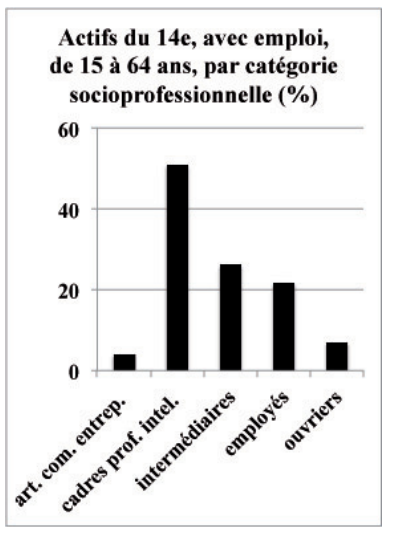

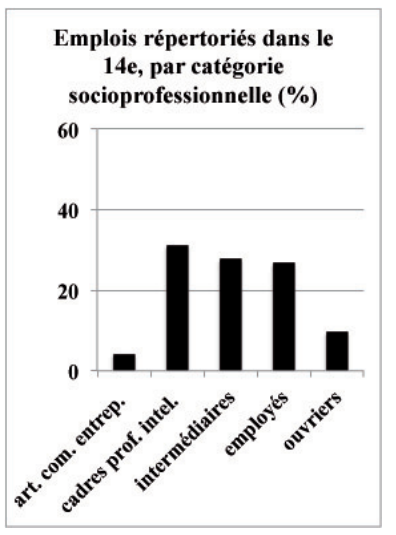

La figure 1 indique la répartition par catégories socioprofessionnelles des actifs avec emploi (en pourcentage du total). Elle fait apparaître une forte proportion de "cadres et professions intellectuelles supérieures", les "professions intermédiaires" et les "employés" étant également largement représentés. En revanche, les "artisans, commerçants et chefs d'entreprise" et les "ouvriers" ne le sont que faiblement. Parmi les actifs de 15 ans et plus ayant un emploi, on compte 88% de salariés.

Quels sont les emplois dans le 14e en 2009 ?

La figure 2 montre la répartition en catégories socioprofessionnelles des emplois répertoriés dans la zone. On peut voir que trois d'entre elles : "cadres et professions intellectuelles supérieures", "professions intermédiaires" et "employés", regroupent la majorité des emplois. La proportion de salariés pour l'ensemble des emplois est de 89%.

Les différences majeures entre le profil d'emploi des habitants et le profil des emplois disponibles dans le 14e sont, d'un côté, la surreprésentation des "cadres" parmi les habitants et, de l'autre, un plus grand nombre de postes dans les catégories "employés" et "ouvriers". Il serait intéressant de mieux comprendre ces différences et de savoir, par exemple, quels sont les habitants du 14e qui ont la chance d'y travailler ; mais les données manquent. L'Insee nous révèle seulement que 64% des habitants actifs avec emploi travaillent à Paris !

La spécificité du 14e

Si l'on compare maintenant le 14e à l'ensemble de Paris, par secteurs d'activités, on constate que dans les deux cas c'est le secteur "commerce, transports, et services divers (dont l'automobile)", qui regroupe la majorité des emplois, environ 60%, cependant que les secteurs de l'"industrie" et de la "construction", restés assez stables au cours des dernières années, sont au dessous de 5%.

Mais, en 2009, le 14e se démarque nettement de Paris dans le secteur "administration publique, enseignement, santé, action sociale" avec 32% des emplois contre 25% dans la capitale, ce qui est assez compréhensible au vu du nombre et de l'importance du secteur hospitalier dans le 14e.

Annette Tardieu

L'hôtel d'entreprises du 14e

● L'usine électrique réhabilitée de la rue Raymond-Losserand redynamise le sud du quartier Plaisance depuis 2008. Rajeunissement et nouveaux métiers.

Travail, confort et proximité

Ils sont chercheurs en robotique, informaticiens, ou experts en marketing. Leurs voisins de palier sont des spécialistes de l'assistance technique pour déficients visuels ou des formateurs de professionnels de la santé. Près de 300 personnes aux fonctions variées se côtoient sur les 6000 m² du pôle d'entreprises. Certains connaissaient déjà le quartier pour y résider avec leur famille. D'autres aimeraient bien y trouver un logement à proximité "si l'occasion se présente, et si les prix cessent de grimper !" admettent-ils. Trentenaires en grande majorité, ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter prendre racine. Mais vivre et travailler ici, c'est se résoudre à rester locataire. "L'an prochain nous achèterons un appartement, mais il sera obligatoirement de l'autre côté du périphérique" confie Marie. Nicolas, qui résidait déjà dans le 14e avant d'y être embauché, mesure le confort dont son couple et leur enfant sont les "privilégiés".

En l'espace de trois années, la plupart des occupants de cette ruche aux allures d'église austère se sont familiarisés avec leur environnement. Et l'apprécient : "C'est très agréable de pouvoir retrouver ses enfants à l'heure de la sortie des écoles" constate Evelyne* qui réside à quelques rues de là. Pourtant rien ne la prédisposait à s'installer dans ce secteur à la réputation ternie par les règlements de compte entre bandes rivales. "Le quartier s'est bien amélioré, et en peu de temps !" reconnait-elle, rassurée. Un avis confirmé par des nouveaux arrivants comme Mathieu et sa compagne, venus des 11e et 20e qui découvrent cette image sulfureuse de "cour des miracles". "Il y a de la vie à Plaisance" reconnait Jean-Paul*, salarié dans l'une des premières startups implantées dès 2008. Sa déficience visuelle lui fait percevoir une animation qui lui plait : "Le quartier Plaisance est propre. On baigne dans une ambiance populaire".

La terrasse a été aménagée par la pose d'un deck en bois et d'une salle faite de verre et d'acier. (Photo : Annettte Tardieu)

Loin du métro-boulot-dodo

A la mi-journée, la plupart des personnes qui travaillent derrière les hautes murailles de pierres meulières et les baies en arcades, prennent leurs repas dans les cafés et brasseries à deux pas de là. D'autres se fournissent chez les boulangers de la rue et montent sur la terrasse végétalisée de l'hôtel d'entreprises pour se restaurer en plein air, quand la météo est favorable. Nicolas et sa compagne, habitants de la porte d'Orléans, préfèrent rentrer déjeuner chez eux. "Ne pas subir la routine du métro-boulot-dodo, c'est un luxe à Paris" constate Marie qui retrouve chaque midi son ami dans leur studio à deux pas du bureau. Elle, comme d'autres, goûte le plaisir quotidien "de pouvoir se lever tard ; d'avoir une foule de services à proximité : hôpitaux, petites surfaces, transports publics…". Et les petits plus : "la chaleur humaine des relations de voisinage, les commerçants qui connaissent votre prénom…".

Pour les employés malvoyants, la proximité des stations de transports publics est un atout indéniable : "Nous apprécions les facilités d'accès pour nous qui sommes Parisiens ou pour notre collègue qui habite Montrouge" indique Jean-Paul "la ligne 13 du métro et le tram T3 facilitent nos déplacements quotidiens. La proximité de la gare Montparnasse arrange bien aussi nos déplacements professionnels". Quant à Nicolas et son épouse, ils ont choisi de se séparer de leur auto : "Nous ne nous déplaçons plus qu'à vélo ou à pied ! Cette situation est idyllique, vraiment !"

Alain Goric'h

* Les prénoms ont été modifiés pour respecter l'anonymat.

Une ambiance électrique

● La reconversion du168 bis d'un bâtiment industriel en hôtel d'entreprises

Le bâtiment, situé en face de l'hôpital Saint-Joseph, attire le regard tant ses larges baies en arcade scintillent au soleil (photo p.1). Une malicieuse reconversion en hôtel d'entreprises de cette vénérable sous-station électrique, construite en 1929, a conservé la structure d'origine tout en insérant un semis de cellules photovoltaïques dans les panneaux vitrés des façades. Le bandeau en céramique vernissée rappelle l'ancienne appartenance à la "Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité", ancêtre d'EDF.

La réhabilitation s'inscrit dans le projet de dynamisation du quartier de Plaisance Porte-de-Vanves, engagé dans le cadre du Grand projet de renouvellement urbain de Paris (GPRU). Elle est l'œuvre de l'architecte Emmanuel Saadi, assisté de Jean-Louis Rey et François da Silva, la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI) étant maître d'ouvrage. Les études ont commencé en 2004, pour une livraison en 2008.

"C'était une sorte de cathédrale industrielle, en béton armé, raconte l'architecte*, nous y avons construit quatre niveaux de plateaux libres, livrés brut de décoffrage. Les cellules photovoltaïques servent à fournir de l'électricité, environ 80 000 kW/h par an. Pour la disposition des cellules dans les vitrages, nous sommes partis d'une photo de la pierre meulière, qui a été pixélisée, et cette image a été reproduite sur la façade. La terrasse, nous l'avons rendue accessible et l'avons transformée en une sorte d'immense deck qui peut servir pour les réceptions. Le but était de magnifier l'inscription sur le fronton en faisant un bâtiment qui, grâce à la beauté des cellules, rayonne sur le quartier et, en produisant à nouveau de l'électricité, s'inscrive dans l'histoire."

Au final l'édifice, pour un coût d'un peu plus de 13 M€ HT, développe près de 8000 m2, hors terrasse, et comporte dix-huit lots d'activités, plus cinq de réserve. Il accueille des activités traditionnelles de production comme des activités issues de technologies de pointe, notamment du secteur numérique. Mais le caractère innovant de cette réalisation, inscrite dans une démarche de développement durable (chauffage par pompe à chaleur, isolation… sans compter l'électricité produite par les cellules, dont une partie est revendue à EDF), en ferait presque oublier son objectif économique initial.

A. T.

* vidéo sur le site : www.pavillon-arsenal.com/videosenligne/collection-2-81.php

Les entreprises du 168 bis

L'objectif de la création de l'hôtel d'activité du 168bis, rue Raymond-Losserand était l'accueil d'une large gamme de PME-PMI et la création d'environ 280 emplois. Il a été atteint.

Après une montée en puissance progressive, depuis 2009, l'hôtel abrite aujourd'hui à la fois des entreprises en lien avec l'information, par exemple Oracom, la communication et le marketing, tel Maxyma, ou des activités issues de technologies innovantes, comme Arcure... La taille de ces entreprises est très variable : de quelques permanents à plus d'une centaine de personnes pour l'équipe d'Aldebaran Robotics, qui développe plusieurs modèles de robots, dont des humanoïdes autonomes et programmables destinés à la recherche ou à l'aide aux personnes.

On y trouve aussi une variété de services : service de paiement sur mesure développé par Aqoba ; expertise, conseil et service aux PME pour les télécommunications et l'assurance proposée par le groupe 1913 ; service clients de Plantes et jardins.

Certaines entreprises ont tissé des liens forts avec leur environnement proche et s'en félicitent. C'est le cas d'Access'Solutions, qui œuvre à rendre accessible l'informatique aux personnes déficientes visuelles. La ligne 13 permet des interactions aisées avec l'association Valentin Haüy, au service des aveugles et mal voyants, et avec l'Institut national des jeunes aveugles, tous deux situés à proximité du métro Duroc. C'est aussi le cas de Panacea-Conseil, organisme de formation de professionnels de santé, qui a trouvé en l'hôpital Saint-Joseph, qui fait face au 168bis, un interlocuteur privilégié.

Toutes celles et ceux qui travaillent au 168bis s'accordent à dire que le quartier, qui fait partie des quartiers "Politique de la Ville" (QPV), connaît, depuis trois ans, une vitalité nouvelle. Des commerces de qualité s'installent, la sécurité ne pose pas problème. Nul doute que de nombreux facteurs ont contribué à cette évolution positive, comme la création du groupe hospitalier Paris Saint-Joseph, la rénovation de la rue Raymond-Losserand, la mise en service du tram T3… et les entreprises du 168bis. Comme quoi, la volonté politique peut être efficace.

A. T.

Régie de quartier Flora-Tristan

Un fonctionnement en réseau

Située au 11, rue Maurice-Bouchor (derrière le boulevard Brune), la régie mobilise les ressources locales pour un mieux-être des habitants et des employés.

A côté des six permanents (1), la régie a embauché, sous le dispositif de contrats aidés, vingt-deux salariés qui viennent pour les trois quarts du quartier Politique de la ville du 14e. “Nous sommes une structure de proximité qui contribue à créer de l’emploi de proximité”, explique Agnès Bertrand, présidente de l’association Flora-Tristan. Les personnes auxquelles s’adresse la régie sont des personnes faiblement qualifiées ou restées longtemps au chômage. Donc un public qui a besoin de reprendre confiance pour pouvoir s’insérer sur le marché du travail classique. Comme le dit Evelyne Sepulveda, conseillère en insertion, l’emploi au sein des régies de quartier est un “emploi support, qui permet à certains la découverte de l’environnement professionnel, l’acquisition de nouvelles compétences. Surtout, il sert à leur rendre leur dignité”.

Un besoin important de formation

Arrivée depuis la mi-février 2012, Evelyne a déjà rencontré un certain nombre de responsables de structures de l’arrondissement et a noué des partenariats pour assurer le volet formation des salariés, point très important dans le fonctionnement d’une régie de quartier. “Une semaine après leur prise de poste, je les rencontre”, explique Evelyne. En effet, “on doit veiller – l’encadrant technique et moi-même – à la réussite de cette période d’essai afin d’éviter qu’elle ne soit un échec de plus dans le parcours de la personne. Lors de l’entretien individuel, on échange sur leur prise de poste, leurs conditions de travail et leurs difficultés. C’est à ce moment que je commence avec eux une réflexion sur le parcours de formation au sein de la régie”. Ce dernier est formalisé par la signature, en même temps que le contrat d’embauche, d’un contrat d’engagements réciproques. “Sur les vingt-deux salariés, la moitié suit une formation en français”, explique la présidente. Le choix des partenaires tient compte de la vie personnelle des salariés. Par exemple, des femmes qui ont des enfants en bas âge suivent leurs cours d’alphabétisation à l’association Alpha 14. “Ce qui est intéressant avec cette association c’est qu’elle organise une garderie pour les enfants ; ce qui permet aux femmes de se concentrer sur leur apprentissage en toute sérénité en sachant leurs enfants en sécurité”.

Evelyne s’est également rapprochée de l’association Les Jardins Numériques (localisée à deux rues de la régie) pour monter une action de formation à l’apprentissage du français via l’outil informatique. “Depuis nous avons établi un partenariat fort et nous avons comme projet de créer avec les salariés le blog de la régie”. En ce moment, l’association Flora-Tristan essaie de monter, avec l’association CASDAL (2) une action de formation permettant l’apprentissage de l’outil informatique pour tous les salariés de la régie et ce, dans le cadre du dispositif de lutte contre la fracture numérique. Mais chaque chose en son temps”, tempère-t-elle aussitôt.

“Notre territoire d’activité est l’arrondissement”.

Compte tenu des problèmes de gouvernance rencontrés l’année dernière (voir La Page n°91 – www.lapage14.info), l’équipe s’est surtout consacrée à restructurer l’association, à honorer les marchés en cours et à en trouver de nouveaux. Car si une régie n’est pas une entreprise comme une autre, elle est tout de même une entreprise qui doit trouver ses propres moyens de fonctionner et vendre des prestations de service. Pour la régie Flora-Tristan, il s’agit du nettoyage des espaces collectifs et du second œuvre des bâtiments (carrelage, peinture et petite plomberie). “Et les bailleurs sociaux, Paris Habitat et la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) contribuent pour beaucoup au chiffre d’affaires de 427 000 euros en tout”, explique Agnès Bertrand. Pour Paris Habitat, le montant des contrats représente 129 000 euros et pour la RIVP, le montant s’élève à 105 000 euros. Soit plus de la moitié du chiffre d’affaires. Les autres clients se partagent entre des associations du quartier, des institutionnels parisiens (comme la direction des espaces verts et de l’environnement, la direction de la propreté et de l’eau), des opérateurs privés (ERDF, des syndics de copropriétés). Les autres ressources proviennent de subventions reçues dans le cadre des emplois aidés et une aide de 150 000 euros de la Ville de Paris pour la mise en place des régies ; subvention dont le montant diminue chaque année. “Notre territoire d’activité est l’arrondissement”, continue la présidente. “Comme les autres régies de quartier, nos objectifs sont l’insertion des salariés par l’économie et l’utilisation de ce vecteur pour améliorer le cadre de vie et le lien social entre les habitants de l’arrondissement”. Ainsi les interventions se font majoritairement dans le parc immobilier des bailleurs de l’ensemble du 14e. “Cependant, nous ne nous interdisons pas d’aller sur d’autres arrondissements – comme le 15e ou le 5e. Notre seule limite : ne pas aller là où il y a déjà une régie de quartier”.

Pour l’année 2013, dans le cadre de sa mission de lien social, le projet phare de la régie sera la mise en œuvre d’une Accorderie. Projet pour lequel elle va, là aussi, mobiliser ses partenaires. L’Accorderie est un concept venu du Québec qui repose sur le principe de proposer aux habitants de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs savoir-faire sans aucune contrepartie financière.

Muriel Rochut

Les bailleurs Paris Habitat et la RIVP sont les bailleurs qui ont souvent recours aux services de la régie de quartier Flora-Tristan. (Photo : Alain Goric'h)

(1) Un directeur, une conseillère en insertion, trois encadrants techniques, une secrétaire

(2) Collectif d’animations socioculturelles pour une dynamique d’actions locales, association gestionnaire des centres d’animations du 14e

Maison des entreprises et de l’emploi du 14e

L’atout service emploi

Le vent souffle sur la rue Rémy-Dumoncel en ce lundi d’automne. Nous nous engouffrons à la Maison des entreprises et de l’emploi (MdEE) du 14e, des questions plein la tête. Par ces temps qui stagnent le travail nous obsède tous.

Derrière la banque d’accueil une équipe jongle avec le téléphone et le contact direct pour écouter et répondre aux demandes. Le décor est sobre et soigné, l’affichage clair et bien structuré, de grands présentoirs offrent une large palette de documentations à consulter sur place. Ouf ! L’ensemble donne envie de construire, bref de se mettre au travail. Le rez-de-chaussée ouvre sur “l’espace cyber emploi” : plusieurs postes informatiques sont réservés à la recherche d’emploi. Une présence réconforte, celle de Dominique le cyberanimateur qui après avoir apprécié l’expérience de chacun propose plusieurs ateliers thématiques pour maîtriser l’utilisation d’internet dans sa recherche d’emploi. Aux classiques concernant la découverte des sites emploi et la mise en forme du CV, s’ajoute le tout nouveau “soigner sa e-réputation”. Utile à l’heure où les recruteurs font leur marché sur les réseaux sociaux. Les créneaux de consultation sont un des points forts du service. Pour ce faire, il suffit de prendre rendez-vous à l’accueil.

Alors ça sert à quoi une MdEE ?

Combien à Paris ? Des chiffres, des statistiques ? Emmanuel Pheulpin son responsable nous prévient : “Ici l’approche est résolument qualitative. Le maître mot est service emploi”. Première mission : proposer un appui individualisé à la recherche d’emploi sous forme d’entretiens individuels avec des prestations différenciées pour chaque public ainsi qu’un éventail de formations. Une des spécificités de la MdEE 14 c’est “le pôle ressources cadres et jeunes diplômés”. Un accueil assorti d’un entretien diagnostic et un espace spécifique leur sont dédiés au premier étage avec documentation, poste informatique sans oublier la plante verte ! A noter qu’une nouvelle prestation de coaching pour cadres seniors d’une durée de plusieurs mois financée par le département de Paris est en cours de démarrage.

Deuxième mission et pas la moindre : mettre en relation les entreprises qui recrutent avec les chercheurs d’emploi. Comment ? En organisant sur place avec les entreprises des sessions de pré-recrutement. Une belle salle confortablement équipée pouvant accueillir une trentaine de personnes est prévue à cet effet. Mais aussi en faisant préparer les entretiens d’embauches par des salariés de grandes entreprises. Actuellement de nombreuses sessions sont organisées avec la SNCF qui conduit une très grosse campagne de recrutement en prévision de nombreux départs en retraite.

La dernière s’adresse à ceux qui, souhaitant créer leur entreprise, ont besoin d’affermir, de financer, tester leur projet au sein d’une couveuse d’entreprises ou adhérer à une coopérative. Là encore une multitude de services sans oublier le conseil juridique et comptable.

Six MdEE à Paris

Au total une équipe d’une dizaine de personnes en équivalent temps plein travaille quotidiennement à la MdEE 14 pour comprendre, diagnostiquer, encourager les espoirs et concrétiser les projets. Des structures partenaires sélectionnées interviennent pour conduire différents ateliers.

Sachez qu’il existe six MdEE dans la capitale dépendant de la Mairie de Paris desservant chacune les habitants de plusieurs arrondissements. Pour celle du 14e, ce sont les habitants du 6e, 7e, 8e, 15e et 16e qui sont concernés. Fédérées en réseau et totalement indépendantes de Pôle Emploi, chacune développe son programme d’actions et d’animations et sa spécificité. Habiter Paris est la seule condition pour bénéficier de ces services. Alors habitants du 14e qui recherchez une activité professionnelle, entrepreneurs ou associations qui souhaitez recruter, n’hésitez pas à prendre contact !

Ann Pirsich

MdEE 14e : 13, rue Rémy–Dumoncel Paris14e, 01.56.54.29.60.
www.paris.fr/pro

TRAVAILLER À PARIS

Toutes les adresses pour s’informer, connaître droits et démarches, trouver une formation ou un coup de pouce sont récapitulées dans un petit guide très clair, complet et gratuit, disponible en mairie ou téléchargeable sur www.paris.fr

Le père Noël remplit sa hotte chez “Rejoué”

Puzzles, cubes, peluches, chariots… dans l’atelier il y a des jouets partout, certains même anciens comme cette poupée Barbie qui trône dans un carrosse rose fluo. C’est Claire Tournefier qui en a eu l’idée : “Tous ces jouets qui ne servent qu’un temps et finissent leur vie dans un placard ou que l’on jette, alors que d’autres enfants n’en ont pas, impensable !” Encouragée par Antoinette Guhl, Claire a créé l’association Rejoué. Les dons collectés dans les écoles, auprès de partenaires comme la Croix-Rouge ou de particuliers, une fois triés, classés, nettoyés, réparés et reconditionnés, sont prêts pour une nouvelle vie, pour la plus grande joie des petits. “J’ai travaillé deux ans au projet, poursuit Claire. Il fallait trouver des partenaires, des subventions, obtenir des autorisations. Nous avons pu ouvrir en mars dernier et aujourd’hui nous sommes seize salariés : quatre permanents et douze personnes en insertion.” Pour Antoinette, changer les pratiques et développer la réutilisation est un enjeu économique, social et environnemental. Quant à Bruno, le chef d’atelier, il est fier de montrer le soin, la minutie, la précision apportés à la remise à neuf des objets.

Alors, si vous avez beaucoup de cadeaux à prévoir, n’hésitez pas. Des ventes sont annoncées en fin d’année (compter 50% du prix du neuf) : les 8 et 9 novembre, 29 et 30 novembre et du 10 au 15 décembre au Carrefour Market, boulevard Brune ; le 14 novembre et le 5 décembre à l’atelier “Rejoué”, rue Prévost-Paradol, en face du 16bis rue Marc-Sangnier, métro Porte de Vanves. Si au contraire vous avez trop de jouets dans vos placards, vous serez bienvenu à l’atelier, les jours de semaine.

Contact : Claire ou Antoinette au 01 40 52 54 15. http://rejoue.blogspot.fr/

UNE APPROCHE PROGRESSIVE DE L’IMPROVISATION

Le THEG-Théâtre des Gens embarque à nouveau dans le quartier Plaisance. Les riches et les pauvres, les fous et les sages sont invités le temps d’une séance ou pour une croisière au long cours. Alternance d’exercices, de jeux et d’improvisations permettent à chacun(e) de s’y investir à sa façon et à son rythme deux samedis après-midi par mois (14h-19h) d’octobre 2012 à mai 2013. Pierre Bourduge, comédien expert en la matière, anime l’atelier.
Prochaines séances : 14 et 28 novembre, 8 décembre 2012.
Participation financière en fonction du revenu.
Contact : 06.64.67.82.39 (en cas d’absence, laissez un message, vous serez rappelé).

Garde d'enfants au domicile des parents

Un plaidoyer pour le métier de "nounou"

● Farroudja Lankri regrette le désintérêt des pouvoirs publics pour ce mode de garde et plaide pour sa revalorisation.

Professeur de littérature arabe en Algérie et mère de quatre enfants, Farroudja Lankri a gardé les enfants des autres pour vivre en France tout en poursuivant des études en sciences humaines à l'Université Paris VIII. Témoin des insatisfactions et des difficultés relationnelles entre employeurs et employées gardes d'enfants au domicile des parents, elle les prend comme objet d'observation dans le cadre d'un doctorat en anthropologie. Dans le même temps, elle entreprend alors une formation d'assistante maternelle, obtient l'agrément et choisit d'exercer ce métier au domicile des parents, parfois dans le 14e où elle habite. Entretien.

La Page : Dans la thèse que vous venez de soutenir votre parti pris est l'écoute des employées pour comprendre leur malaise. Vous vous êtes particulièrement attachée à la dimension culturelle car la majorité de ces employées est issue de l'immigration. Comment sont-elles recrutées ?

Farroudja Lankri : On trouve des petites annonces un peu partout. La garde au domicile des parents ne requiert ni diplôme, ni agrément. Certaines ne savent pas lire. Elles découvrent souvent leurs droits en discutant entre elles au parc. Ce mode de garde ne relève pas de la convention collective des assistantes maternelles mais de celle des salariés du particulier employeur. D'où la dérive des représentations chez les parents. On passe facilement d'une demande de garde d'enfants à celle du travail domestique : ménage, repassage, courses… Ces tâches, comme les dépassements d'horaires, sont rarement rétribuées et sont ressenties comme des abus par les employées. Beaucoup n'osent pas refuser de crainte de perdre leur travail car dans certains secteurs la concurrence est forte.

Farroudja Lankri au forum de rentrée. (Photo : Alain Goric'h)

LP : Qu'est-ce qui motive les parents pour ce mode de garde ?

FL : Ce choix est plutôt celui de foyers de cadres qui ont de lourdes responsabilités professionnelles et qui souhaitent donc s'affranchir d'horaires à respecter pour récupérer leur enfant le soir, pouvoir le faire garder en week-end ou s'absenter plusieurs jours de suite. La situation professionnelle des mères est la conséquence de l'évolution positive de la femme dans la société française. Mais elles n'ont plus autant de disponibilité et d'énergie pour s'occuper des enfants et de la maison en général. Et le partage des tâches dans le couple reste un combat !

LP : Vous relatez que la plupart de ces employées sont d'âge mûr et que leur savoir-faire c'est justement leur expérience de mère et de maîtresse de maison.

FL : Ce sont des rôles auxquels elles ont souvent été préparées comme ainées d'une fratrie et auxquels elles se sont consacrées jusque-là à plein temps. Même si elles s'expriment difficilement en français elles ont un savoir-vivre. Et c'est à cette aune qu'elles jugent leurs employeurs. Certaines considèrent les soins apportés par les parents insuffisants. Cela concerne l'alimentation, la sécurité, le sommeil, la santé. Elles disent qu'elles sont gênées par le désordre des appartements, la malpropreté. Les parents oublient que leur maison constitue pour l'employée un lieu de travail ! Elles désapprouvent le gaspillage et le manque de respect des enfants envers les adultes, qu'elles jugent trop faibles vis-à-vis d'eux et aussi mal éduqués !

LP : Mais elles ont besoin de travailler.

FL : Ce travail, même précaire, constitue un revenu personnel, voire un peu de liberté d'action vis-à-vis de leur mari et donc une certaine émancipation ! Une vraie formation comporterait aussi une histoire de la liberté des femmes ! Mais les employées sont aussi témoins du stress professionnel, des horaires dévorants. Elles regardent avec circonspection l'inexpérience des jeunes mères et la fragilité des couples.

LP : Vous décrivez les différends qui dégradent les relations avec leur employeur. Mais le plus frappant c'est la difficulté d'instaurer un climat de complémentarité et de confiance qui soit plus propice au bien-être des enfants.

FL : La relation s'installe le plus souvent dans un rapport de domesticité et dans un esprit de contrôle. Les parents cherchent à surveiller les employées en rentrant à l'improviste, en plaçant une caméra de surveillance ou en envoyant une amie au parc. Comment confier à une inconnue l'être le plus cher ? Mais du point de vue de l'employée cette méfiance est blessante. Elle développe à son tour des stratégies pour déjouer cette surveillance.

LP : Vous mentionnez aussi la jalousie des mères et mêmes des grands-parents.

FL : Au moment du recrutement les parents expriment leurs attentes, par exemple sur la nourriture ou sur la télévision, d'ailleurs de façon parfois contradictoire avec leurs propres pratiques. Mais il reste beaucoup de non-dits. Il n'y a pas de dialogue sur la place de l'affectif dans la relation entre l'enfant et sa "nounou". Implicitement les parents voudraient que l'employée s'investisse dans son travail, mais sans s'attacher à l'enfant. Il faudrait pouvoir parler aussi de la pudeur, qui a des conséquences sur les soins corporels, et de l'éducation sexuelle qui est aussi culturelle. C'est pourquoi je plaide pour que les Relais assistantes maternelles (RAM) soient aussi ouverts aux gardes d'enfants au domicile des parents. Ils sont animés par des professionnels de la petite enfance et permettent des rencontres entre les "assmats" et avec les parents. Ce sont des lieux d'information et de médiation. Cette ouverture existe à Malakoff, par exemple. Pourquoi pas dans le 14e?

LP : En l'absence de formation obligatoire, d'encadrement et de contrôle, tout le monde est perdant, dites-vous.

FL : Les conflits avec l'employeur sont le sujet majeur des conversations au parc pendant que les enfants les plus âgés sont livrés à eux-mêmes et les petits bouclés dans leur poussette. " Je m'en fous !" est une phrase que j'entends malheureusement trop souvent. L'employée qui se sent lésée ou méprisée se comportera avec brusquerie et sans bienveillance à l'égard des enfants. Il y a une forme de vengeance qui s'exerce.

LP : Pourtant, vous voyez dans ce métier une possibilité d'intégration pour ces femmes. Comment le revaloriser dans l'intérêt de tous ?

FL : Le métier de garde d'enfants au domicile des parents devrait faire partie de la convention collective des assistantes maternelles, avec une formation obligatoire, mais adaptée au profil de ces femmes. En réalité, la seule vraie différence, c'est le lieu de travail. Faire figurer ce métier dans le répertoire de la main d'œuvre étrangère permettrait de lutter contre le travail au noir. La création de lieux de médiation rendrait possible une prise de conscience des représentations et un dialogue. Il faut rendre sa noblesse à ce métier !

Propos recueillis par Françoise Cochet

FO a son siège dans le 14e

● **Salarié ou militant, travaille-t-on au siège de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO) comme dans n'importe quelle organisation ou entreprise du quartier ?**

Le hall d'accueil, vaste et lumineux, dessert la salle Léon Jouhaux (du nom du fondateur de FO), la documentation, la cafétéria… Nous avons rendez-vous avec Michèle Biaggi, secrétaire confédérale. Elue par les instances du syndicat, elle est en charge du service "organisation" et de l'Outre-mer. Assistante sociale dans le secteur hospitalier, elle a milité auparavant à tous les échelons de la représentation syndicale. Pour l'assister aujourd'hui, elle dispose, comme chacun des onze secrétaires confédéraux (dont cinq femmes), d'une secrétaire et de collaborateurs pour la plupart juristes. Le service communication emploie une dizaine de journalistes et celui de la formation syndicale une trentaine d'animateurs. Le siège abrite aussi l'association Force ouvrière des consommateurs (AFOC). Au total, environ 190 personnes travaillent au 141, avenue du Maine dans un immeuble de cinq étages construit pour le syndicat et inauguré en 1996.

(Photo : Alain Goric'h)

Des conditions de travail confortables

Le bureau de Michèle Biaggi est de taille modeste eu égard à sa fonction. Il communique avec celui de sa secrétaire, Céline N.. Interrogée, celle-ci raconte qu'auparavant elle travaillait dans le secteur privé. Non, elle n'était pas syndiquée, mais ici, elle a trouvé normal de le faire. Côté métier, son travail est le même. Ce qui l'a vraiment déroutée, au début, c'est le tutoiement généralisé. Elle habite en banlieue sud et évoque les embouteillages de la porte d'Orléans. A l'heure du déjeuner, elle apprécie de pouvoir profiter des services alentours et des boutiques, et parfois le soir des cinémas. Quant à Michèle Biaggi, elle ne connaissait pas La Page, bien qu'elle habite l'arrondissement depuis plusieurs années. Le territoire de son investissement militant ressort d'une autre géographie. D'autant que, côté vie privée, son attachement va à la Corse, son Outre-mer, qu'elle rejoindra à la retraite.

De notre interlocutrice, nous apprenons que les voies de recrutement des salariés sont diverses : par le bouche à oreille, par Pôle emploi ou par candidature spontanée. Comme dans beaucoup d'organisations, le passage au siège national est un tremplin dans une carrière. Le personnel est géré par le service "trésorerie". A la question sur l'échelle des rémunérations, notre interlocutrice répond : "nous sommes vigilants sur les écarts. Les salariés disent qu'ils sont bien payés. Un accord collectif est négocié deux fois par an, quand la loi ne fait obligation que d'une". Si les militants ne comptent pas leurs heures, en revanche les salariés ont obtenu la mise en place d'une badgeuse. Un restaurant, une cuisine pour le personnel et 80 places de parking sont aménagés dans le bâtiment. Les personnels bénéficient également de prestations de loisirs négociées par le comité d'entreprise, de chèques-restaurants et de quelques places dans une crèche du quartier. A notre impertinente question sur la possibilité d'être représentant du personnel en étant adhérent d'un autre syndicat, Michèle Biaggi ne s'offusque pas : "Dans l'absolu, c'est possible. Heureusement ça n'est jamais arrivé. J'aurais le sentiment d'une défaite !". Elle ajoute : "quand un salarié devient un militant, c'est une fierté !".

Françoise Cochet et Brigitte Solliers

FO publie "Forum", une revue trimestrielle de débat. Le n°2 (janvier 2012), intitulé : Travail : mode(s) d'emploi, est téléchargeable gratuitement www.revueforum.fr

Garde d'enfants, un point de vue syndical

Monique Potelet est secrétaire générale du synam-spe FO (syndicat national des assistantes maternelles et des salariés du particulier employeur-Force ouvrière). Elle précise que, côté rémunération, le statut de salarié du particulier employeur est plus intéressant et qu'à Paris il est possible de négocier son salaire car la demande est forte. La garde d'enfant au domicile des parents peut bénéficier gratuitement de 40 h de formation rémunérée et sur le temps de travail, si l'employeur en est d'accord, sachant qu'il sera remboursé. Rendre la formation obligatoire, pourquoi pas ?

Côté relations, elle observe que plus le niveau social de l'employeur est élevé, plus le rapport de "subordination" - selon les termes du contrat - risque de dériver vers un rapport de servilité. Mais sur quelle base mettre un contrôle en place ? C'est un contrat privé entre deux particuliers. On ne peut pas non plus demander à l'employeur de rendre son logement conforme aux normes exigées des assistantes maternelles.

S'informer pour anticiper les difficultés

"J'ai habité le 14e, dit-elle. Je vois la population se modifier. Il y a 20 ans c'étaient des Portugaises et des Italiennes qui avaient investi ce secteur d'activité fatigant. Aujourd'hui ce sont des Maghrébines et des Africaines. Que certaines ne puissent pas lire une ordonnance est un vrai souci. C'est aux parents employeurs de prendre leurs responsabilités en recrutant".

Quant aux Relais assistantes maternelles, qui existent depuis 30 ans, selon elle, "ils se fourvoient à donner de l'information souvent erronée sur les droits sociaux et les rémunérations".

Comprenons que pour s'informer et défendre ses droits rien ne vaut de s'adresser à un syndicat. Monique Potelet n'est pas sectaire et cite pêle-mêle CGT, FO, CFDT, CFTC et la fédération des particuliers employeurs (FEPEM).

F.C.

www.synam-spe.fr

i-BOUC ET PALMIPÈDE

Dans les colonnes du Canard Enchainé, un libraire du 14e remonte les bretelles à ce qu'il qualifie de "Oui-oui book" numérique et remet les pendules de l'e-book à l'heure.
Dominique Mazuet de la librairie Tropiques, dénonce "le prétendu tsunami du numérique (qui) relève plus du fantasme de trader cocaïnomane que de quelque réalité tangible" et révèle que "l'i-bouc" n'a pas (encore ?) gagné son pari. Cependant le libraire de la rue Raymond-Losserand prévient l'Institut National de Formation de la Librairie (INFL) que former les jeunes commerçants au livre numérique serait une "provocation macabre" et condamnerait une profession déjà bien mal en point.
Comité de défense des métiers du livre dans Le Canard enchaîné du 12 septembre 2012.

CONSEIL DE QUARTIER PERNETY

Pendant tout le mois de novembre, les clients des boutiques de la rue Raymond-Losserand pourront contempler, en même temps qu'ils feront leurs courses, les œuvres des artistes locaux contemporains. En effet, le conseil de quartier réédite l'opération "une boutique, une œuvre", en partenariat avec les commerçants et les artistes du quartier Pernety.
Comme en 2009, l'événement va consister à transformer les magasins en galeries d'art de proximité et à permettre au plus grand nombre l'accès aux réalisations des artistes.
Deux cents artistes ont été sollicités. En parallèle, les membres du conseil de quartier ont proposé aux commerçants de participer à cette manifestation. Sur la centaine de commerçants démarchés, près d'une cinquantaine ont répondu. Le refus tient essentiellement à un manque de place. Et c'est un tirage au sort qui a associé les uns avec les autres. Par exemple, Anne Lambert expose ses toiles au "Repaire de Bacchus" et Betty Petitfils présente les siennes à "Pernety Ménager". Il ne reste donc plus qu'à aller faire ses courses et visiter les nouvelles galeries éphémères.

LE 8 DÉCEMBRE, DU TEMPS POUR SOI

Yachad, association de soutien aux familles monoparentales, propose à tous une pause dans la bousculade de nos vies. Pas le moment, pas le droit, plus l'envie de s'occuper de soi quand les enfants, le travail, les soucis sont devenus les priorités de nos vies. Stop ! suggère Josette Elombo, sa présidente, qui n'est pas femme à baisser les bras. Respirons un bon coup, relevons la tête et les épaules, esquissons un sourire au miroir. Tout n'est pas joué d'avance à qui veut bien y croire et fait un pas de côté pour quitter la voie de l'infortune. Telle est sa philosophie. Le faire ensemble est son credo. L'association propose donc une journée "Femmes sous un autre jour, bien-être et beauté". Une journée pour prendre conscience de nos abandons et partir à la reconquête de soi, retrouver forme et beauté. Pas celles du relooking commercial, bien sûr, mais celles qui viennent de l'être et du partage.
Samedi 8 décembre 2012, 15h-21h
Centre Maurice Noguès
Échanges, ateliers,
dîner participatif (3 €).
www.yachad-asso.fr Tél. 06.17.95.71/73

Billet d'humeur

J'ai testé la borne muséographique de cimetière

L'an passé, la municipalité a lancé une série d'expérimentations intitulée "Mobilier urbain intelligent" permettant, selon le brillant éditorial de notre première adjointe Anne Hidalgo, "d'inventer la ville de demain", c'est-à-dire la rendre "plus agréable et performante", "plus moderne, durable et généreuse" (1). De nouveaux équipements (abri-bus, panneau d'affichage, potelets, etc.) intégrant les plus récentes innovations technologiques et notamment numériques vont fleurir dans l'espace public grâce à l'effort désintéressé de PME et de sociétés de renom comme Decaux ou Clearchannel. Le 14e doit accueillir deux des quarante projets retenus : en attendant le "spot de réalité augmentée" du Parc Montsouris, découvrons la "borne muséographique" du cimetière Montparnasse.

Discret tube tronqué d'une hauteur de 1m80, pourvu d'un écran tactile, la borne offre cette particularité innovante – pour ne pas dire révolutionnaire – d'offrir aux visiteurs le plan du cimetière et la localisation des tombes des célébrités inhumées sur place. Malgré la petite taille des caractères affichés et l'ensoleillement de cette chaude journée d'août qui rendait pratiquement impossible la lecture des informations à l'écran, nous avons pu distinguer qu'il y avait effectivement un plan du cimetière et qu'en pressant une zone déterminée de l'écran tactile nous pouvions accéder à la liste des personnalités enterrées : voilà bien une preuve indéniable de la modernité de cette innovation.

S'il est nécessaire de le vanter à ces visiteurs persistant à consulter le classique et austère panneau d'information (avec son plan du cimetière et sa liste de célébrités résidentes mais sans aucune interactivité ludique), il faut aussi reconnaître que le fonctionnement de la plupart de ces mobiliers "intelligents" est plus énergivore que celui des mobiliers idiots (2). Mais ne doutons pas un instant que cette électricité puisse être sous peu produite de façon "verte" et "durable" et de la sorte concourir à la sauvegarde de l'environnement et des générations futures : pourquoi pas des panneaux solaires sur les mausolées ou encore des éoliennes au milieu des tombes ? Pourquoi ne pas ici abandonner l'embaumement des corps au profit de l'exploitation énergétique des gaz de décomposition des cadavres ? De plus si la panne éventuelle de l'appareil peut apporter un surcroît d'interactivité avec le visiteur, la nécessité de la réparation créera sans nul doute des emplois et participera ainsi au redressement productif de la Nation.

La borne muséographique fait incontestablement partie de ces "mobiliers pratiques, ludiques et beaux qui rendent des services utiles et améliorent la vie au quotidien" que notre première adjointe destine à ces Parisiens qui "mangent sur un banc, se connectent sur le web, lisent une information sur une carte ou découvrent notre merveilleux patrimoine". Place à la ville du Futur et à ses aménités numériques ! Quant aux esprits forts qui douteraient encore de l'intérêt et de la nécessité de ces innovations, qu'ils comprennent enfin qu'ils ne gagneront rien à rester dans leurs cavernes et à refuser d'entrer dans l'ère de la Modernité.

Bruno Martin

(1) Les informations et citations sont extraites de la rubrique de présentation des projets sur le site paris.fr

(2) Le collectif l'Ouvre-Ville lance prochainement un contre-concours parisien sur ce thème.

Fresque murale

Occupés à traverser, rares sont ceux qui lèvent les yeux sur la double façade du 108, rue d'Alésia, au coin de la rue des Plantes, bel immeuble daté 1898. On y découvre pourtant, entre les 2e et 3e étages, deux hautes silhouettes féminines peintes à même la pierre dans le style de la Belle Epoque. On pense à Mucha, mais elles sont l'œuvre d'un énigmatique HP, artiste non identifié. Celle de la rue des Plantes est la mieux conservée.

Jean-Louis Bourgeon

Photo : Davitof

MATCHS D'IMPROVISATION THÉÂTRALE, LE CALENDRIER

De jeunes talents du 14e pratiquent depuis quelques années des matchs d'improvisation, entre théâtre, mime et danse. Les membres de la Junior Improvisation Ligue (JIL) participent depuis longtemps à la vie du quartier, comme la fête des Thermopyles où ils jouent dans la foule avant de présenter un spectacle dans la cour d'un immeuble. La JIL a engagé la saison 2012-2013 avec un premier match en octobre, en recevant la Compagnie Déclic Théâtre de Trappes au Gymnase Rosa Parks.
Prochains rendez-vous à suivre :
Le 24 novembre, à 20h, avec les Nantais du Malin L.A., à la Mission Bretonne au 22, rue Delambre.
Le 15 décembre, à 20h, avec les Rouennais de La CLIC, au Gymnase Rosa Parks (2, rue du Moulin des Lapins).
Le 19 janvier, à 20h, avec les Blaireaux de Rennes, à la Mission Bretonne.
Le 16 février, à 20h, avec les Ultraviolets de Bois-Colombes, au Gymnase Rosa Parks.
Le 30 mars, à 20h, avec une équipe de Belgique, au Gymnase Rosa Parks.
Le 25 mai, à 20h, avec les Crachetexte de Nancy, au Gymnase Rosa Parks.
Le 8 juin, à 20h, avec les avocats de la Ligue d'improvisation du Barreau de Paris (Libap), au Gymnase Rosa Parks.
Réservations : p.f.ricard@free.fr

Les Puces sous contrôle

Les biffins ne sont plus des "sauvettes"

● Le Carré des biffins, légalisé dans le marché aux puces de la porte de Vanves, ne fait pas le plein.

L'unique marché aux Puces intramuros parisien compte aujourd'hui trois catégories de vendeurs : les 380 brocanteurs inscrits au registre du commerce, les marchands du "neuf", forains spécialisés essentiellement dans les vêtements, et les biffins, qui vendent des petits objets récupérés. Les premiers mois de cette année 2012 ont servi de test à une nouvelle configuration qui accorde un espace légal aux biffins. Une solution tentée pour mettre un terme aux "nuisances" provoquées par le marché marginal de vendeurs à la sauvette, et dénoncées par les riverains et les brocanteurs.

Depuis janvier, les après-midi des samedis et dimanches, des espaces libérés par les brocs sur l'avenue Georges-Lafenestre sont loués aux forains et à l'association des "Biffins de la porte Didot". La cohabitation entre des milieux bien différents n'était pas gagnée d'avance. Et les clients, touristes et autres chineurs, allaient-ils trouver leur content ? Quelques grincements de dents ont accueilli l'expérience, certains brocanteurs refusant de céder le territoire à des vendeurs " qui ne paient pas de patente ". Sur les cinquante emplacements réservés aux habitants du 14e, de Malakoff et de Montrouge, une douzaine de courageux se sont d'abord risqués. Tous signataires d'une charte qui les engage, ces petits marchands de tout et de rien sont souvent des retraités aux fins de mois difficiles ou des personnes handicapées qui subsistent avec de maigres allocations. Pour avoir le droit de vendre sur 4 m2 de bitume, ils ont versé une cotisation à l'association des Biffins et payé une quittance de 2 euros par emplacement. Cependant la surface du Carré n'est toujours pas occupée dans son intégralité. Les détracteurs de cette formule en tirent argument pour dénoncer son inutilité.

Quelques euros glanés

Après les premières semaines passées à s'épier les uns les autres, tandis que les policiers veillent et chassent les intrus, une cohabitation relative s'instaure. Peu de "marchands du neuf" occupent les espaces libérés par les brocanteurs. Stéphane Lovisa, adjoint au maire du 14e, reste pourtant prudent : "En neuf mois, rien n'est vraiment stabilisé, Il faut suivre de près les évolutions sur un cycle annuel complet". Il est vrai que la vente illégale en marge du marché n'est pas éradiquée pour autant, au grand dam des professionnels des Puces. Une cinquantaine de "sauvettes", selon les chiffres de la police, persistent à vendre illégalement. N'étant pas connus comme habitants du voisinage, ils ne peuvent pas espérer louer un emplacement dans le marché. Le président de l'association "Les Biffins du 14e" s'inquiète des amalgames qui naissent : "Tous ces "sauvettes" font du tort au Carré des biffins. Ils repoussent les clients et cassent notre image". Mais l'élu du 14e se veut rassurant : "Le Carré des biffins n'a pas créé l'appel d'air que certains avaient prédit : il n'a pas attiré de nouveaux vendeurs". Quant aux biffins à jour de leur cotisation, ils n'entrent pas en concurrence avec les brocanteurs : chacun son métier. Les clients et les touristes ne s'y trompent pas et distinguent bien ces recycleurs des brocanteurs ou des antiquaires. Le Carré a sanctuarisé les activités des "occasionnels" qui glanent ainsi les quelques euros bienvenus en période de crise, dans une sorte d'économie sociale et solidaire. Son espace, repérable à ses lignes bleues, ne connaît ni déferlement, ni violences, et ne laisse que rarement des détritus en fin de journée.

Alain Goric'h

Courrier

Fermeture de la Bouquinerie Alésia

La Page a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur le rôle des libraires (voir La Page n°92) et leurs difficultés croissantes face à l'augmentation des loyers et à l'irruption du numérique. C'est avec tristesse que nous publions aujourd'hui le message de la libraire de la rue Alphonse-Daudet : "Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade". Julien Green.

Chers lecteurs papivores,

En cette année sombre, particulièrement pour la profession, et après plus de 8 décennies de bons et loyaux services le sort en est jeté pour la librairie.

Malgré de nombreux mois de lutte âpre et épuisante, c'est avec quelques regrets que je me vois dans l'obligation de vous quitter. Alors pour que ne disparaissent pas les quelques librairies encore vivantes, la plus proche n'étant pas au bout du monde mais simplement rue d'Alésia, ne les abandonnez pas.

C'est sans regrets par contre que j'abandonne les autres lecteurs aux fonds de pension américains, à la froideur et à la distance du monde virtuel et électronique.

Je vous remercie sincèrement pour votre fidélité, votre soutien constant et votre attachement à ce lieu de mémoire que j'ai essayé de préserver le plus longtemps possible malgré bien des difficultés rencontrées ces dernières années, et ceci grâce à l'aide inconditionnelle des adhérents et surtout des actifs de l'association A.L.B.A.* créée en 1994.

Et après ce long cheminement de 27 ans à vos côtés, je vous souhaite une bonne et longue route de lectures.

Très cordialement, Nicole

P.S.: Merci de ne pas trop assaillir de questions mes attachants voisins de rue, si précieux pour la vie et la convivialité de votre quartier.

* Association des Lecteurs de la Bouquinerie Alésia

Des nouvelles du Chaplin Denfert

Le cinéma Le Denfert est devenu Théâtre Cinéma Chaplin Denfert depuis le 1er janvier 2012. Après plus de neuf mois d'activité, il nous a semblé intéressant de rencontrer le nouveau directeur du cinéma : Grégory Sauerborn et son adjoint pour le Denfert Eric Gozzi. Jean Vincent, le précédent directeur adjoint est retourné au cinéma Saint-Lambert, l'autre cinéma Chaplin propriété, aussi de G. Sauerborn, dans le 15e.

Il nous reçoit dans son bureau situé au 1er étage du cinéma, le même que celui de l'ancien propriétaire des lieux, Michel Guichard. On remarque au premier coup d'œil qu'en plus d'un changement de propriétaire, un changement de génération a eu lieu. Dans l'ancien bureau le papier était omniprésent et remplissait tout l'espace disponible. Aujourd'hui c'est le règne du numérique. Un grand écran d'ordinateur blanc trône sur le bureau et seules quelques ramettes près de la photocopieuse nous rappellent l'ancienne présence du papier.

Grégory Sauerborn, la trentaine, très volubile, entre rapidement dans le vif du sujet et nous expose sa politique à venir pour le Denfert. Les grandes affiches de films qui ornaient la façade du cinéma ont été supprimées pour des raisons économiques et la vente de confiserie a été introduite. Pour l'instant aucun changement important dans la programmation

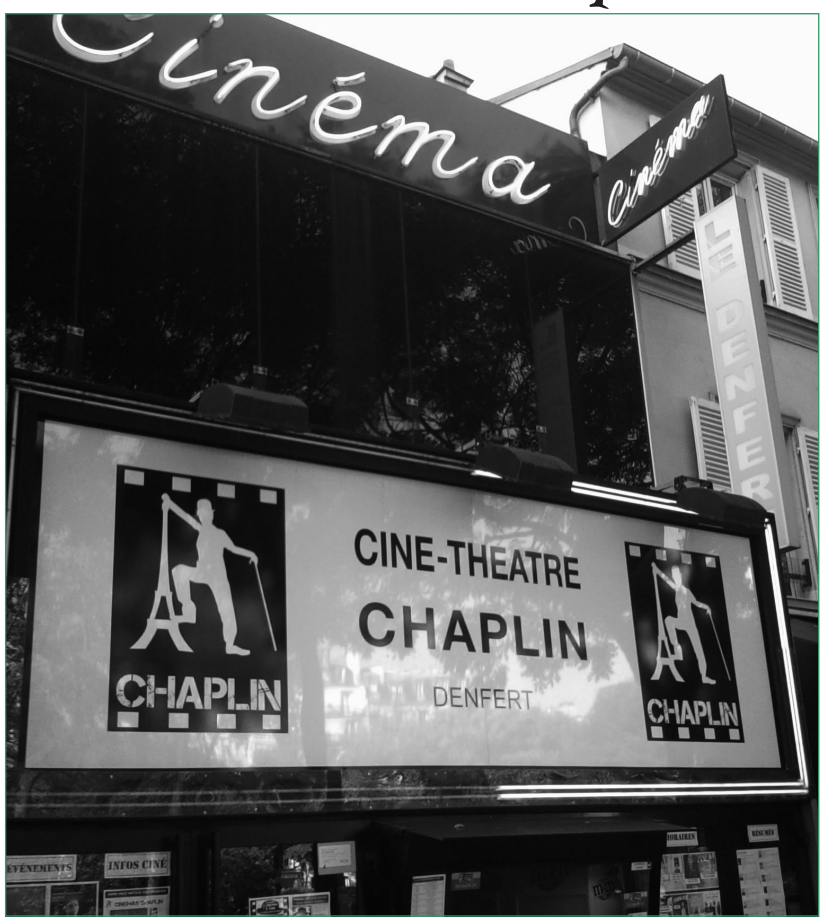

n'est à prévoir, il continue la multiprogrammation mais elle est maintenant assurée par Eric Vicente, programmateur des "Ecrans de Paris" (Reflet Médicis, Escurial, Majestic Passy et Bastille, l'Arlequin). Les projections au Denfert sont maintenant faites en numérique mais il compte garder encore quelques années son projecteur 35 mm pour les séances exceptionnelles comme les ciné-clubs d'entreprises, celui d'Alternative Internationale ainsi que les ciné-quartiers. La programmation dirigée vers le jeune public continue comme auparavant avec cependant un rééquilibrage au profit des films "adultes".

En dehors de la diffusion de films, Grégory Sauerborn compte élargir les activités du Denfert. La retransmission d'opéras filmés vient d'être introduite, les premières projections ont lieu avec Carmen, de Bizet, en septembre et l'opéra ballet Roméo et Juliette, de Prokofiev, en octobre.

Il compte aussi introduire du théâtre mais cela nécessite un peu de travaux afin d'installer une scène escamotable devant l'écran. En attendant, il programme des captations avec "Le théâtre sur grand écran", la première projection ayant eu lieu en octobre.

A moyen et long terme Grégory Sauerborn veut aussi transformer le cinéma en récupérant un peu d'espace sur la rue afin d'avancer la caisse et ouvrir une deuxième salle au 1er étage. Mais ces deux projets nécessitant des autorisations administratives, il va devoir patienter pour les concrétiser ce qui n'est manifestement pas dans son tempérament.

Arnaud Boland

Le cinéma numérique pour les nuls

Numériser c'est tout simplement transformer des grandeurs analogiques (comme la lumière ou le son) en nombres. Leur traitement relève de l'informatique mais, au bout de la chaîne, il faut retransformer ces grandeurs numériques en variations de lumière sur un écran pour visualiser les images ou en vibrations de haut-parleurs pour percevoir un son.

Plus de dix années se sont écoulées depuis la première projection numérique en salles de Toy Story 2, au Gaumont Aquaboulevard, le 2 février 2000. Il aura ainsi fallu une décennie aux projecteurs numériques pour commencer à remplacer le 35mm dans les salles de cinéma.

Notions de base

Une image numérique se compose d'unités élémentaires appelées "pixels" (abréviation anglaise de picture element). Le pixel est la plus petite unité constitutive d'une image numérique. Plus il y a de pixels dans une image, plus cette dernière est précise et plus elle supporte l'agrandissement sur un écran (sur un écran très grand, un pixel peut être agrandi jusqu'à un million de fois voire plus...). Mais plus il y a de pixels, plus il faut d'informations.

Colorimétrie

Chaque pixel d'une image est défini par trois caractéristiques : la quantité de rouge, de vert et de bleu nécessaire pour obtenir la couleur de ce pixel (toutes les couleurs existantes résultent du mélange d'une certaine quantité de ces trois couleurs).

Contraste

Le contraste correspond à l'écart entre le blanc le plus lumineux et le noir le plus profond d'une image. Un contraste de 1:1 000 signifie ainsi que second est 1 000 fois plus lumineux que le premier. Pour produire des images de très haute qualité (résolution, couleur,...) les équipements de projection numérique de cinéma doivent donc être à la fois capables de stocker et de traiter instantanément un très grand nombre d'informations. Une telle capacité de calcul exige des équipements numériques sophistiqués auxquels s'ajoutent des équipements de traitement de l'optique très haut de gamme.

Le D-cinema

Ce terme qui désigne la projection numérique des longs-métrages sur grand écran, répond à des exigences techniques précises, définies au départ par les studios hollywoodiens et dont plus d'une centaine de pays ont décidé par la suite de faire leurs normes du cinéma numérique.

Ces normes stipulent notamment que l'image numérique de cinéma doit avoir une résolution d'au moins 2 048 pixels par ligne et 1 080 pixels par colonne et que son spectre colorimétrique doit être fondé sur un minimum de 4 086 nuances pour chaque couleur primaire (rouge, vert, bleu). Une image de résolution 2 048 x 1 080 est composée de plus de 2 211 840 de pixels ce qui explique pourquoi on utilise souvent le terme 2K quand on parle de D-cinéma. Mais comme le 2K n'est que le seuil minimal de résolution à partir duquel on peut dire qu'une image numérique est de qualité cinéma (donc proche du 35 mm) et comme les technologies de projection progressent vite, on parle de plus en plus de 4K pour le cinéma numérique, une résolution quatre fois supérieure à celle du 2K : 4 096 x 2 160 pixels, soit plus de 8 millions de pixels par image.

Avantage du numérique

En salles, le cinéma numérique procure un supplément de qualité par rapport au 35mm grâce à l'absence d'usure des copies sans risque de cassure du film. Le coût de transport est quasi nul, les fichiers tiennent dans un disque dur alors qu'un film de long métrage de 10 bobines pèse plus de 30kg. Il y a aussi la possibilité en utilisant le satellite de diffuser en direct le même film dans les salles de cinéma du monde entier à une heure précise. Des tentatives ont été faites dans ce sens avec des retransmissions du Metropolitan Opera de New York.

Le numérique apporte indéniablement un supplément de confort technique (versions originales, versions pour sourds et malentendants) et de nouvelles sensations, grâce au relief et aux effets spéciaux hyperréalistes des films à grand spectacle. Il pourrait également accroître la diversité culturelle en permettant une meilleure circulation des "petits" films qui sont souvent confrontés à des coûts de copie très élevés en l'absence d'économies d'échelle.

Présent ou avenir ?

Une salle de cinéma de quartier entièrement automatisée où vous introduirez à l'entrée votre carte de crédit dans une borne. Un parcours fléché guidera vos pas jusqu'à la salle dont les portes s'ouvriront automatiquement à votre approche. Ce n'est qu'à ce moment que vous rencontrerez vos semblables, des spectateurs venus comme vous, "au cinéma".

Les salles de cinéma luxueuses seront en revanche celles où vous paierez votre place auprès d'une caissière, puis un préposé plus ou moins avenant vous déchirera votre billet avant d'entrer dans la salle. Quand vous irez aux toilettes une odeur d'eau de javel ou de désinfectant bon marché vous prendra à la gorge et le film cassera pendant la projection.

Mais là, ce n'est plus de l'avenir mais du rêve ou de la science-fiction.

Source : www.manice.org

Ramène ta boîte à pizza, Fissa !

Le street art, ou art urbain, se répand dans Paris, lentement. Actuellement, il s'affiche surtout dans les arrondissements de l'est parisien, sur des palissades, le long de certaines rues, ou même sur des murs qui leur sont réservés, comme on peut le voir sur http://www.paris-streetart.com.

Pour le 14e, les habitants ont pu découvrir un aspect original de ce mode d'expression artistique lors d'une exposition de boîtes à pizzas customisées par des grapheurs, qui s'est tenue quelques jours à la fin août, à l'Antenne Jeunes du 38, rue Didot.

L'idée était de donner un objet courant, une boîte à pizza, à des artistes pour qu'ils s'expriment. Ils ont été plus de quarante à se livrer à l'exercice et une trentaine de boîtes ont été exposées. Le résultat est bluffant : humour, couleur, inspiration créative… Les grapheurs s'appellent Katre, Haribo, Nebay, Vizion, Mr Bien, One P, Le Primate, Taro, Omas, Claie82, 987Kid, Zefyr… ils appartiennent, ou pas, à des collectifs : Dirty Est, T.E.R., RSK…

L'événement était proposé par l'association Culture de banlieue, qui s'est donné pour mission de favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre, par des actions et projets culturels locaux et fédérateurs. L'exposition inaugurale a eu lieu fin juin 2012, à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) Saint Blaise, dans le 20e arrondissement.

Une belle façon de faire voir la richesse de l'art urbain.

A. T.

LA PAGE SUR LA TOILE

Lire et relire des articles parus dans les colonnes de La Page, c'est maintenant possible. Le site internet www.lapage14.info donnera accès aux anciens numéros et aux vidéos de l'Équip'Page.

APPRENDRE POUR NAVIGUER !

Voilà 40 ans que le Groupe de croisière au large (GCAL) initie jeunes et moins jeunes à la navigation en mer (voir La Page n°85). D'abord à terre, dans notre arrondissement, où les cours théoriques* sont gratuits pour les adhérents pendant l'année, le jeudi soir de 20h à 21h30 (manœuvres, navigation, météo).
Puis c'est la mise en pratique lors d'un week-end "découverte" avec deux nuits à bord des voiliers de l'association basés à Ouistreham : un 8 mètres et un de 9 mètres 40 (Dehler 31). Enfin pour les plus aguerris des week-ends formation et des croisières d'une semaine à destination des côtes anglaises et des îles anglo-normandes se déroulent été comme hiver en présence d'un chef de bord confirmé. Adhésion annuelle, cours et week-end "découverte" : 90 €.
Rens. : www.voile-gcal.com
*Cours en salle : 12, rue du Moulin des Lapins.

FORÉ ET NORBERT MORA À LA GALERIE DES BOULISTES

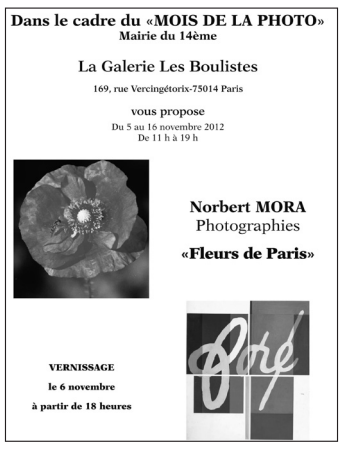

Du 5 au 16 novembre 2012, le célèbre affichiste Foré présente une courte rétrospective de ses créations au 169, rue Vercingétorix. Affichiste, mais aussi inventeur de logos, peintre, dessinateur, écrivain humoriste, il nous propose un aperçu de ses œuvres les plus connues, commandes de la Foire de Paris, de la SNCF, de services publics qui l'ont sollicité depuis plus de 60 ans. Grand Prix de l'Affiche en 1970, exposé dans l'Europe entière, inscrit au Guiness des Records, il est un ami des Savignac et Villemot entre autres. "On est affichiste comme on est pompiste, par essence", dit cet ancien élève des Beaux-Arts de Toulouse dont on peut découvrir ou redécouvrir l'immense créativité. Parallèlement à cette exposition, dans le cadre du Mois de la photo de la Mairie du 14e, le plus parisien Haut Garonnais de l'arrondissement, membre actif des "jardins partagés" et du conseil de quartier Didot/ Porte de Vanves, Norbert Mora montre dans le même lieu ses photos, "Fleurs de Paris". Prises au hasard des rues, traquant chaque brin d'herbe, feuille, petite ou grande fleur, sauvage ou non, il cherche et trouve au milieu des pavés, entre deux dalles de trottoir ou deux plaques de bitume une flore parisienne inattendue, improbable. Nous avons alors une vision toute autre des lieux qui nous sont pourtant familiers : derrière une fleur, la Tour Montparnasse disparait presque ! C'est la magie du talent du photographe, Norbert Mora.

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Stanley William Hayter

● Le plus parisien des artistes britanniques avait choisi le 14e arrondissement.

Stanley William Hayter naît à Londres dans le quartier de Hackney en 1901. Il compte parmi ses ancêtres Sir George Hayter, célèbre portraitiste de la Reine Victoria. Entre 1917 et 1921, après des études de chimie et de géologie, il part travailler dans le Golfe Persique pour l'Anglo Iranian Oil Company. II commence alors à dessiner et à peindre. Au milieu des années 1920, il s'installe à Paris (51, rue du Moulin-Vert), et expose ses premières œuvres. En 1926, il décide de se consacrer à la peinture. La même année, il se marie avec Edith Fletcher avec laquelle il aura un fils. Il rencontre l'artiste polonais, Joseph Hecht, qui l'initie à la gravure, la presse de ce dernier est toujours visible à l'Atelier Contrepoint (10, rue Didot). Son atelier de la rue du Moulin-Vert est tout proche de celui de son ami Diego Giacometti (*). Il rencontre André Masson, Joan Miró, Jean Arp… Avec Masson, il pratique le dessin automatique.

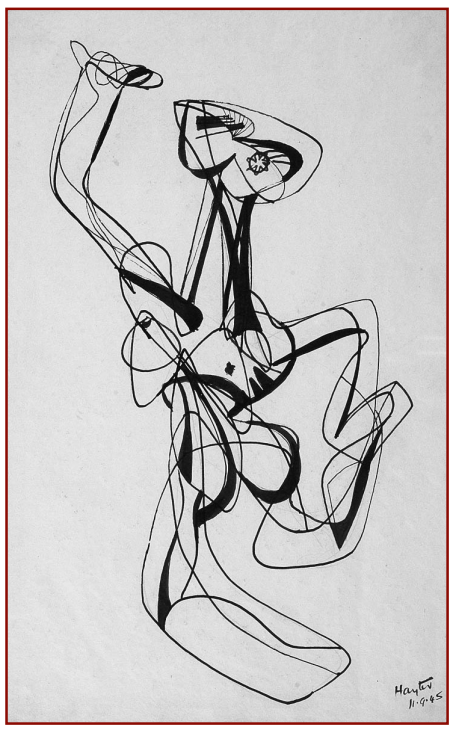

Le danseur, 1945, encre de chine, 49 x 31.

L'aventure surréaliste

En 1927, il déménage pour un plus grand atelier, Villa Chauvelot (Paris 15e). Joueur assidu de tennis, sport qu'il pratique jusqu'à ses derniers jours, Hayter trouve dans la trajectoire de la balle une inspiration qui se reflètera dans son sens unique et génial du trait : trait poussé par le burin dans ses gravures sur plaque de cuivre, trait tiré dans ses dessins. Il rejoint le groupe surréaliste, se lie d'amitié avec Paul Eluard et André Masson, et expose à la galerie Gradiva d'André Breton avec les peintres de ce mouvement. En 1933, il déménage 17, rue Campagne-Première dans ce qui s'appelle désormais l'Atelier 17 : des centaines d'artistes de tous les pays le fréquente et parmi eux, les plus grands. En 1937, il se rend en Espagne à l'invitation des Républicains. Ce voyage le marque profondément au point que, de retour à Paris, il réalise avec ses amis dont Pablo Picasso, Yves Tanguy, André Masson, Joan Miró, deux portefeuilles de gravures, Solidarité et Fraternité, destinés à procurer des fonds aux victimes de la guerre civile espagnole.

Les années new yorkaises

En 1939 dès le début de la Seconde Guerre mondiale, il rejoint Londres et fabrique alors pour les autorités britanniques un appareillage complexe qui permet, par un jeu de disques et de plaques reflétant la lumière du soleil selon sa position, de camoufler les bâtiments stratégiques visés par l'ennemi. En 1940, il part pour New-York où il rouvre l'Atelier 17. C'est là que viennent travailler des jeunes peintres américains qui seront fortement influencés par son travail (Jackson Pollock, Willem de Kooning, Robert Motherwell, Mark Rothko….). C'est à ce titre que les critiques d'art de cette époque considèrent Hayter comme l'un des fondateurs du mouvement expressionniste abstrait américain. A la même époque, il commence à pratiquer une peinture gestuelle, se plaçant souvent non pas face à la toile mais au-dessus de celle-ci. Cela lui permet une plus grande liberté de mouvement afin de la parcourir. Il découvre aussi alors une nouvelle manière de peindre par jets superposés de peinture sur la toile, cette méthode nommée "dripping" sera reprise par de nombreux artistes dont le plus célèbre, Jackson Pollock. Durant son séjour à New York Hayter perd son fils, décédé de maladie faute de médicaments. Cette épreuve est un véritable choc qui inspire son travail. Par ailleurs, il rencontre à l'Atelier 17 une jeune sculpteure américaine, Helen Phillips, qui devient son épouse. De cette union naîtront deux fils.

Le retour à Paris

En 1950, Hayter rentre définitivement à Paris et rouvre l'Atelier 17 au 278, rue de Vaugirard (Paris 15e). Il déménage son atelier en 1954 à l'académie Ranson, rue Joseph-Bara (6e), puis en 1961 au 77, rue Daguerre, et enfin au numéro 63 de la même rue. En 1956, il habite rue Boissonade. Sa peinture des années 50 reflète une très forte réactivité à l'environnement, en particulier à la nature et la lumière de l'Ardèche où il acquiert une maison en 1951 pour répondre à l'appel d'André Lhote afin de sauver un village en voie d'abandon, Alba La Romaine. Il utilise alors des peintures métalliques et fluorescentes génératrices de lumière celles-ci sont conçues à sa demande par ses amis chimistes. Ainsi, cela permet à Hayter de composer deux œuvres dans un même tableau : l'une visible à la lumière naturelle et l'autre à la lumière noire, tel le positif et le négatif d'une photo argentique.

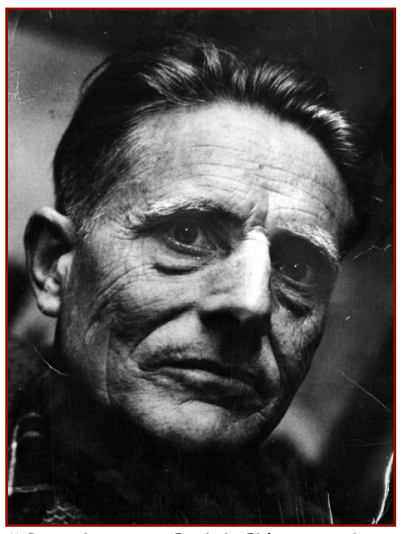

"On n'a pas choisi d'être artiste, on a été choisi ou condamné à l'être. L'artiste regarde pendant des milliers d'heures là où l'homme de la rue, avec d'autres préoccupations, ne passe que quelques minutes. Mais pourquoi se soucier de la démarche de l'artiste quand c'est son œuvre ou le reflet de cette œuvre dans l'esprit de celui qui la voit, qui nous importe"
Stanley William Hayter, mars 1988

En 1974, divorcé d'Helen Phillips, il épouse Désirée Moorehead. En 1977, l'Atelier 17 s'installe au 10, rue Didot où il fonctionne toujours sous le nom d'Atelier Contrepoint. Hector Saunier, ancien assistant de Hayter, et Juan Valladares y accueillent étudiants, artistes et amateurs. En 1972, Hayter reçoit le Grand Prix des Arts de la Ville de Paris. En 1986, il est promu Commandeur des Arts et Lettres. Bill Hayter décède 12, rue Cassini en 1988.

Avec cet artiste exceptionnel et de renommée internationale, à la fois dessinateur, peintre et graveur, nous parcourons une part de l'histoire de l'art moderne du 20e siècle. Hayter a été toute sa vie durant un fidèle de la France, son pays d'adoption, et du 14e, son arrondissement de prédilection

Selon The Oxford Dictionnary of Art 1977 : "Probablement, aucun autre artiste britannique moderne n'aura eu une telle influence internationale". Il mérite qu'une rétrospective internationale lui soit consacrée.

Claire Leray-Gancel

(*) Frère d'Alberto Giacometti

"Hayter : Le Peintre - The Paintings" Pierre-François et François Albert, Editions Gourcuff Gradenigo (Paris) 2011. 79€ en librairie.

L'atelier Contrepoint

Cet atelier de gravure prend la suite de l'Atelier 17 créé par Bill Hayter. Il peut se définir comme un lieu expérimental d'échanges et d'apprentissage fréquenté par des artistes et étudiants du monde entier. On y pratique la méthode des couleurs simultanées, les techniques de gravure en plusieurs couleurs sur une seule plaque. Chaque artiste est perpétuellement incité à innover. Un assistant ou un collaborateur-assistant aide et conseille, mais chacun travaille selon sa propre voie, se découvre et réalise une œuvre personnelle.

Atelier Contrepoint : Ouvert du lundi au samedi de 8h à 13h et 14h à 19h

10, rue Didot 75014 Paris ; 01.45.43.85.01 ; http://www.ateliercontrepoint.com/

Revue littéraire

Europe passe le cap de son millième numéro

● **A la veille de ses 90 ans la revue littéraire mensuelle, qui a accueilli les auteurs des cinq continents, publie son numéro 1000 sous forme d'un Abécédaire.**

Le 4, rue Marie-Rose, face à l'austère façade en brique du couvent des Franciscains, abrite l'appartement qu'habita Lénine de l'été 1909 à l'été 1912, transformé pour un temps en musée à sa mémoire. Il est devenu depuis 2001 le siège de la revue littéraire Europe. Après la Nouvelle Revue Française, fondée autour de Gallimard en 1908, Europe est créée en 1923 par des écrivains et des intellectuels, en réaction à la boucherie de la Première guerre mondiale, sous l'égide de Romain Rolland, esprit universaliste et pacifiste. Ce qui fait d'elle une des plus anciennes revues littéraires.

Elle a ouvert ses pages aux plus grands noms de la littérature, André Chamson, Jean Guéhenno et Jean Cassou, les exclus du mouvement surréaliste, Soupault, Eluard, Tzara et Aragon ou encore des écrivains aussi différents que Montherlant et Céline, Giono et Calet ou Raymond Aron. Parmi ceux qui ont fait la une ces dernières années : Raymond Queneau, Robert Walser, Walter Benjamin, Paul Celan, Michel Leiris, Albert Camus ou Mme de Sévigné. A l'étranger, la revue a découvert ou promu le Roumain Panaït Istrati, l'Algérien Tahar Djaout, le nouvelliste soviétique Isaak Babel ou le poète et dramaturge turc Nazim Hikmet. Une véritable encyclopédie de la culture et des cultures.

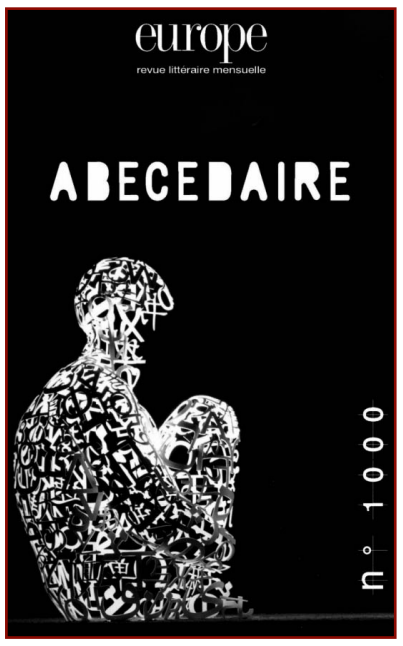

A chacun son mot

Pour son millième numéro, la rédaction d'Europe a souhaité "faire retour sur un long chemin d'hospitalité pour le prolonger ; plutôt que de le commémorer. C'est ainsi qu'a pris forme l'idée d'un Abécédaire auquel ont été conviés à prendre part des écrivains, des poètes, des philosophes, des anthropologues et des artistes du monde entier. Chacun a choisi librement un mot et offert un texte (poème, fiction, bref essai, entretien…) en résonance avec ce mot." D'absolu (par le philosophe et romancier Alain Badiou) à zèbre (du poète américain C.K. Williams), plus de 70 auteurs de 35 pays ont participé à ce numéro exceptionnel. En fin de volume, un répertoire des auteurs présente une courte biographie de chacun d'entre eux.

Une audience internationale

Le rôle de la revue est d'être un pont, une passerelle entre les cultures, les littératures étrangères et notre langue. Europe est tout sauf une revue de mandarins. Mensuelle, fonctionnant avec une équipe restreinte et sans faire appel à la publicité, elle reste pourtant fragile. Son rédacteur en chef, Jean-Baptiste Para, décrit son fonctionnement : "Dotée de moyens fort modestes, Europe a toujours beaucoup fait appel au bénévolat. Aujourd'hui, elle ne compte qu'un salarié même si une soixantaine de personnes y participent (traductions, notes de lecture, etc.). Elle poursuit son chemin dans des conditions si frugales que les lendemains seraient compromis sans une ardente volonté de garder le cœur à l'ouvrage, sans l'enthousiasme qui adoucit l'austérité matérielle, et sans le soutien fidèle de ses lecteurs. Nous sommes heureux de notre audience internationale, sachant qu'un tiers de nos abonnés se répartit dans soixante pays".

François Heintz

Europe, 4, rue Marie-Rose 75014 Paris. Tél/fax : 01.43.21.09.54. www.europe-revue.net

Abécédaire, numéro 1000 (456 pages) : 20 €. Abonnement à l'occasion de la parution du numéro 1000 : un an 100 € incluant le DVD Europe contenant l'intégralité des numéros de la revue de 1923 à 2000. Tarif habituel 75 € (DVD 180 €).

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain) et dans les boutiques suivantes.

Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 40, librairie Ithaque ; n°207, kiosque.
Rue Bezout : n° 33, Tempo Vitraux.
Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
Place Brancusi : boulangerie.
Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
Boulevard Brune : n° 134, librairie, papeterie, presse.
Marché Brune : Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché.
Rue du Couëdic : n° 59, l'Insolite, café restaurant.
Rue Daguerre : n° 61, Bouquinerie Oxfam ; n° 66, café Naguerre n°80, Paris Accordéon.
Rue Didot : n° 48, Artisans du Monde ; n° 53, librairie Lally ; n°61, France Foto Alésia ; n° 97, Didot Presse.
Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le Moulin à café.
Avenue du Général-Leclerc : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin.
Rue de Gergovie : n° 41, De thé en thé, n° 65, Atelier Arzazou.
Rue du Général Humbert : n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche.
Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Sandrine et Laurent.
Avenue du Maine : n° 165, tabac de la Mairie.
Place Marcel-Paul : n° 9, Association Florimont.
Rue d'Odessa : n°20, librairie d'Odessa.
Rue Olivier-Noyer : n°5, Archimède.
Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie du lycée.
Rue Raymond-Losserand : n° 63, librairie Tropiques ; n° 72, kiosque métro Pernety.
Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.
Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.
Rue Vercingétorix : n°16, Galerie Les Boulistes.
Rue Wilfried-Laurier : n° 2, Les Jardins numériques.

La Page
est éditée par l'association L'Equip'Page :
6, rue de l'Eure 75014.
Tél (répondeur) : 06 60 72 74 41
courriel : lapage.14@wanadoo.fr.
Directeur de la publication : Muriel Rochut. Commission paritaire 0613G83298
Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : octobre 2012.